

Challenges for research and development: linking SIA to trade negotiations

Laurence Tubiana

Iddri

Résumé de la communication présentée à la
Journée du commerce durable,
organisée le 9 septembre 2003, à Cancún (Mexique),
par la DG Commerce de la Commission européenne,
dans le cadre de la cinquième réunion ministérielle de l'OMC.

En 1999, la Commission européenne a lancé un programme d'action axé sur l'évaluation des impacts des accords commerciaux sur le développement durable, SIA (*sustainable impact assessment*) of trade agreements. Certains partenaires de l'Union européenne, notamment dans les pays en développement, ont exprimé leurs préoccupations à l'égard de cette initiative communautaire. Ils craignent en particulier que la Commission justifie certaines mesures de protection environnementale ou sociale, ce qui conduirait à multiplier les mesures protectionnistes. Cette crainte se matérialise entre

autres par une faible appropriation de l'instrument SIA par les partenaires commerciaux en développement de l'Union européenne.

Sans traduction opérationnelle dans le dispositif multilatéral de négociation des accords commerciaux régi par l'OMC, cette initiative apparaît de fait isolée et ne génère qu'un faible impact sur la nécessaire inflexion des politiques commerciales vers le développement durable. Afin d'y remédier et d'améliorer l'effectivité des SIA, l'Union européenne devrait passer des alliances avec ses partenaires commerciaux, notamment les pays en développement. De telles alliances ne pourront être conclues qu'à la condition que l'outil SIA constitue un véritable dispositif de partenariat, en révélant les problèmes induits par les accords commerciaux et en permettant de les résoudre dans un cadre coopératif.

Or, si la méthodologie du SIA développée par la Commission permet d'établir des indicateurs pertinents pour mesurer les impacts, elle ne permet que partiellement de révéler les différences de préférences collectives. En ce sens, elle incite peu les acteurs des pays en développement à s'approprier cet outil. C'est à partir de ces préférences révélées que des mécanismes économiques, incitatifs ou compensatoires, pourraient être étudiés en vue d'améliorer l'équité des négociations commerciales, condition essentielle de la mise en œuvre du développement durable à l'échelle internationale.